

**Ministry of Health**

Office of the Deputy Premier  
and Minister of Health

777 Bay Street, 5<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M7A 1N3  
Telephone: 416 327-4300  
Facsimile: 416 326-1571  
www.ontario.ca/health

**Ministère de la Santé**

Bureau de la vice-première  
ministre et ministre de la Santé

777, rue Bay, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ont.) M7A 1N3  
Téléphone : 416 327-4300  
Télécopieur : 416 326-1571  
www.ontario.ca/sante



173-2019-11

8 juillet 2020

M. Bill Hatanaka  
Président  
Santé Ontario  
525, avenue University, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5J 2L3

Monsieur Hatanaka,

Je vous remercie pour le leadership continu dont vous faites preuve en votre qualité de président de Santé Ontario. Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, cette lettre vise à vous exposer mes attentes à l'égard de Santé Ontario pour le reste de l'exercice financier 2020-2021. Elle fait partie du cadre de responsabilisation pour Santé Ontario, qui comprend le protocole d'entente établissant les rôles et responsabilités de la ministre, du président, de la sous-ministre et du directeur général, et l'entente de responsabilisation établissant les obligations et les attentes en matière de fonctionnement et de rendement pour Santé Ontario.

Chaque partie du plan du gouvernement visant à mettre fin à la médecine de couloir et à bâtir un système de santé publique moderne, interconnecté et durable, commence par le patient et se termine avec celui-ci. Notre vision consiste à améliorer l'expérience et les résultats des patients tout au long de leur parcours de soins de santé, au-delà des couloirs de l'hôpital.

Voilà ce que cela signifie pour les Ontariennes et les Ontariens :

- un système de soins de santé centré sur les personnes, les patients, leurs familles et leurs soignants, leur permettant d'avoir un plus grand contrôle sur leur santé grâce à un accès rapide à une gamme complète de services de soins de santé et de soutiens adaptés aux besoins qu'ils formulent;
- un financement public dirigé vers les services de première ligne pour améliorer continuellement l'expérience du patient, favoriser constamment l'amélioration de la valeur, permettre aux fournisseurs de soins de santé d'offrir les meilleurs soins possibles, garantir les meilleurs résultats pour chaque dollar dépensé. Améliorer équitablement la santé physique, la santé mentale et le bien-être des Ontariennes et des Ontariens en général;
- la mise en place d'équipes Santé Ontario – de nouveaux modèles de soins dans tout l'Ontario qui intégreront la prestation de soins de santé financés par l'État dans des zones géographiques précises, plaçant chaque patient au centre d'un système de soins interconnecté qui est ancré dans la communauté – est activement liée aux soins

M. William Hatanaka

primaires et aux soins à domicile, et répond aux différences régionales en matière de besoins et de capacités;

- une meilleure expérience des soins de santé, avec des transitions plus faciles d'un fournisseur à l'autre.

Santé Ontario jouera un rôle essentiel pour aider le gouvernement à concrétiser cette vision. Au lieu que de multiples organismes assurent une surveillance et une orientation différentes dans le système de santé, Santé Ontario exécutera la stratégie du gouvernement, supervisera la prestation des soins de santé, améliorera l'orientation clinique et étendra et renforcera les capacités d'amélioration de la qualité et du rendement dans tout le continuum des soins.

Santé Ontario travaillera avec le ministère de la Santé (le « ministère ») et le Conseil consultatif ministériel des patients et des familles pour coordonner les activités provinciales de mobilisation des patients, et mènera ses activités de manière à reconnaître le rôle clé des peuples autochtones et des francophones dans la planification, la conception, la prestation et l'évaluation de leurs soins et la nécessité d'améliorer les soins dans toute la diversité de la population de l'Ontario. Il s'agira notamment de travailler en collaboration avec les organes de planification de la santé que la ministre, en vertu d'un règlement, précise.

Santé Ontario devra également évaluer et planifier les besoins locaux en matière de santé, en soutien aux équipes Santé Ontario locales, et assumera à terme la responsabilité de la responsabilisation, du financement et du rendement de ces équipes. Comme vous le savez, ces équipes seront chargées de fournir des soins à leurs patients, de comprendre leurs antécédents médicaux et les circonstances dans lesquelles ils vivent, de mettre directement les patients en contact avec les différents types de soins dont ils ont besoin et de les aider à s'orienter dans le système de santé. Ce travail est guidé par la nécessité de maintenir la continuité des services de soins aux patients d'une manière qui préserve l'expertise locale, les initiatives locales éprouvées et les atouts. Nous ne pouvons pas mettre en péril la continuité des soins aujourd'hui dans notre effort pour améliorer nos soins futurs.

Sous votre leadership et celui de votre équipe de cadres supérieurs, Santé Ontario a déjà enregistré des résultats importants, notamment les suivants :

- plus récemment, il a joué un rôle central dans le soutien de la réponse provinciale de l'Ontario à la pandémie de COVID-19, notamment en coordonnant la réaction régionale à la pandémie;
- assurer le leadership de tous les organismes de santé et autres organisations qui ont été transférés à Santé Ontario, tout en protégeant et en maintenant la prestation des soins aux patients;
- soutenir le travail de base de la stratégie Priorité au numérique pour la santé de l'Ontario du ministère;
- établir un cadre pour un Centre d'excellence en santé mentale et en toxicomanie au sein de Santé Ontario;
- respecter les normes de responsabilisation et de production de rapport;
- mettre sur pied un forum de collaboration entre Santé Ontario et le ministère de la Santé afin d'assurer une supervision par la haute direction afin qu'elle dirige la prise de décision et de promouvoir une structure de gestion de projet intégrée – tout cela pour

M. William Hatanaka

assurer la réussite de la transition des organismes existants et d'autres organisations vers Santé Ontario.

Pour l'exercice 2020-2021, j'aimerais que Santé Ontario s'appuie sur le travail accompli pour soutenir le plan de soins intégrés du ministère qui traitera de la médecine de couloir, et notamment pour superviser les principaux services de santé comme les soins aux personnes atteintes de cancer et les dons d'organes. Plus précisément, Santé Ontario devrait se concentrer sur les grandes priorités suivantes :

1. Continuer à soutenir la planification, la création et la mise en œuvre d'activités pour répondre à la pandémie de COVID-19, notamment en travaillant avec le ministère pour établir un modèle de gestion de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle de la province pour le secteur des soins de santé, qui se concentrera dans un premier temps sur la garantie d'un approvisionnement et d'une distribution suffisants d'équipements et de fournitures de protection individuelle;
2. Continuer à mettre en place et à rendre opérationnel le système de santé de l'Ontario en réunissant une « équipe unique » efficace et efficiente issue des organismes et organisations déjà transférés à Santé Ontario et en se préparant à d'éventuels transferts futurs d'autres organismes et organisations;
3. Travailler avec le ministère à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une structure régionale pour Santé Ontario qui assure la détermination des besoins régionaux et locaux en matière de soins de santé. Ces structures devraient être des extensions régionales du mandat de responsabilisation de Santé Ontario, en échangeant les meilleures pratiques cliniques et en permettant l'amélioration de la qualité;
4. Travailler avec le ministère pour établir et soutenir la mise en place d'équipes Santé Ontario dans tout l'Ontario, en tirant parti des outils et des ressources de responsabilisation existants en matière d'amélioration de la qualité, de ressources numériques et analytiques et d'autres ressources;
5. Travailler avec le ministère pour accélérer la transition des responsabilités et des ressources en matière de soins à domicile vers les points de services, conformément à la mise en œuvre des équipes Santé Ontario par le ministère;
6. Tirer parti de l'expérience et des capacités en matière de soins aux personnes atteintes de cancer pour rendre plus opérationnel le Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances, conformément à la *Loi de 2019 sur le Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances* (annexe 1) et mettre en œuvre la stratégie gouvernementale en matière de santé mentale et de toxicomanie;
7. S'appuyer sur le modèle et l'expertise de classe mondiale existants en matière de soins aux personnes atteintes de cancer et appliquer ce modèle aux maladies et affections chroniques, en développant et en offrant plus rapidement aux patients de nouveaux programmes et traitements fondés sur des données probantes;
8. Assurer la planification, la mise en œuvre et le fonctionnement réussis d'un réseau de laboratoires à l'échelle de la province, y compris les tests génétiques, en procédant à une évaluation détaillée et en élaborant des recommandations afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les Ontariennes et les Ontariens, et d'améliorer la valeur des services;

M. William Hatanaka

9. Tirer parti de l'expertise de Santé Ontario en matière de qualité de la santé pour rendre compte régulièrement au public du rendement du système de santé de l'Ontario, conformément au cadre des objectifs quadruples [Quadruple Aim Framework], à l'échelon provincial, régional, de l'équipe Santé Ontario et à d'autres échelons selon les besoins;
10. Assurer un leadership en matière de sécurité des patients, par la publication de données et l'élaboration de normes cliniques et de qualité pour les soins et la sécurité des patients;
11. En collaboration avec le ministère, mettre en œuvre la stratégie Priorité au numérique pour la santé de l'Ontario du ministère afin d'offrir aux patients une expérience du système de santé plus moderne, intégrée et numérique.

Le plan de Santé Ontario pour répondre à toutes ces priorités doit être décrit dans le premier plan d'activités annuel de l'organisme, qui couvrira la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2023.

En outre, dans le cadre de vos activités courantes, Santé Ontario devra fonctionner dans les limites de l'allocation budgétaire fixée par le ministère et faire preuve d'ouverture et de transparence en affichant publiquement les documents de gouvernance et les renseignements relatifs aux dépenses, ainsi que les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration. Santé Ontario devra également collaborer avec le ministère pour envisager d'autres possibilités d'accroître la transparence organisationnelle à mesure que Santé Ontario se développera en tant qu'organisme provincial.

Je vous remercie des services que vous avez rendus jusqu'à présent et je me réjouis de continuer à travailler en étroite collaboration avec vous, le conseil d'administration et le personnel de Santé Ontario pour atteindre ces objectifs.

Ensemble, nous mettrons en place un système de santé qui améliorera l'expérience des patients et des fournisseurs de soins, offrira des soins de meilleure qualité et plus interconnectés, et valorisera davantage les soins de l'Ontario pour que les Ontariennes et les Ontariens puissent être assurés de disposer d'un système de santé moderne, intégré et durable, au moment et à l'endroit où ils en ont besoin.

Cordialement,

***Original signé par***

Christine Elliott  
Vice-première ministre et ministre de la Santé

c. c. : Helen Angus, sous-ministre, ministère de la Santé  
Matthew Anderson, président-directeur général, Santé Ontario  
Melanie Fraser, sous-ministre associée, Services de santé  
Sean Court, sous-ministre adjoint, Division du renouvellement du système de santé